

cafepedagogique.net

Affaire Stanislas : Les inspectrices brisent le silence sur un ajout de la numéro 2 du ministère

Café pédagogique

9–11 minutes



C'est une phrase qui a tout changé : « La mission ne confirme pas les faits d'homophobie, de sexisme et d'autoritarisme. » Elle n'apparaît pourtant dans aucun procès-verbal, n'a été validée par aucun des membres de la mission, et n'a jamais été discutée collectivement. Ce paragraphe a été ajouté unilatéralement par Caroline Pascal, alors cheffe de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGESR) et aujourd'hui DGESCO, dans la lettre de transmission du rapport au ministre, modifiant profondément le sens des conclusions de l'enquête.

Le rapport de l'Inspection générale aurait pu marquer un tournant pour le collège Stanislas, et au-delà sur la protection des enfants ou le contrôle de l'Etat sur les dérives dans des établissements privés sous contrat. Mais il mettra finalement en lumière une autre dérive : celle d'une reprise en main politique d'un travail censé être indépendant : « un camouflet » pour l'Inspection générale selon une inspectrice.

Une phrase de trop ... qui contredit le rapport

C'est une phrase ajoutée dans la lettre de transmission du rapport, qui a mis le feu aux poudres : « *La mission ne confirme pas les faits d'homophobie, de sexisme et d'autoritarisme.* » Or, aucun des inspecteurs n'a validé cette phrase. Elle ne figure ni dans les procès-verbaux de réunions, ni dans le rapport final de la mission. Il aura fallu près de deux heures d'audition parlementaire pour que cet ajout soit posé clairement.



Cinq inspectrices et inspecteurs

généraux, membres de la mission, ont levé le voile sur ce qui s'est joué en coulisses. Tous ont confirmé que cette phrase-clé **n'émanait pas de leur travail**, et que l'ajout s'était fait **sans leur accord**. Caroline Pascal, la cheffe de service des IGESR en est l'auteure. La lettre de transmission accompagne le rapport lors de l'envoi au ministre, elle relève de la prérogative de la cheffe de service. Le paragraphe litigieux rédigé par Caroline Pascal contredit les constats sévères du rapport, sans concertation avec la mission. Elle occupe désormais le poste stratégique de **directrice générale de l'enseignement scolaire, numéro 2 du ministère de l'Éducation nationale (Dgesco)**.

« Je n'ai jamais vu cette phrase. Je ne l'aurais pas signée. Elle ne correspond pas au contenu du rapport. »

« Je n'ai jamais vu cette phrase. Je ne l'aurais pas signée. Elle ne correspond pas au contenu du rapport » a affirmé sans détour lors de son audition devant la commission parlementaire le 15 mai 2025 Françoise Boutet-Waïs, ancienne inspectrice générale et membre de la mission, visiblement ébranlée par cette affaire. *« Je l'ai découvert en 2025. Ce paragraphe, je le dis sous serment, je ne l'aurais jamais accepté. »* Ce texte transmis au ministre le 2 août 2023 n'a pas été validé par la mission. Plusieurs inspecteurs ont confirmé ne pas avoir eu accès à la version finale de la lettre avant son envoi. Françoise Boutet-Waïs affirme l'avoir réclamée à trois reprises, sans réponse.

Sa collègue, Annie Dyckmans-Rozinski conclut les deux heures d'audition en exposant avec émotion et colère ses motivations à « endosser la lettre de mission » : *« si j'ai refusé d'assumer ce paragraphe, je pense aux adolescents, aux jeunes filles [...], c'est parce que je pense à tous ces enfants et adolescents que je réfute ce paragraphe. [...] quand on agit comme cela, on ne pense pas aux enfants »* lance-t-elle. Elle précise qu'elle ne veut pas agir contre l'inspection générale mais *« qu'on puisse la renforcer »* et précise que ses collègues font un travail « formidable ».

L'enjeu de l'indépendance : « l'esprit Stan a de beaux jours devant lui »

Au-delà de Stanislas, c'est l'intégrité de l'Inspection générale qui se trouve en cause. Pour Mme Dyckmans, *« cette affaire discrédite notre institution. »* Pour Mme Boutet-Waïs, *« ce n'est pas l'Inspection générale que je défends, mais l'indépendance de ses travaux. »*

M Allal, référent de la mission, a reconnu que la lettre avait été modifiée à l'initiative de la cheffe de service, dont c'est la prérogative tout en soutenant qu'elle *« reste fidèle à l'esprit du rapport »* – un avis clairement contesté par une partie de l'équipe. *« Vous ne pouvez pas affirmer devant nous sous serment, que la lettre de transmission est fidèle, non ce n'est pas fidèle au rapport »* lance la présidente de la commission à M. Allal. La députée Fatiha Keloua-Hachi (PS) met en lumière que la lettre de transmission est un *« outil politique »*. Elle servira d'ailleurs au directeur et aux défenseurs du collègue Stanislas pour justifier d'un « mauvais » procès.

« *L'esprit Stan a de beaux jours devant lui* » regrette l'ancienne inspectrice générale Annie Dyckmans, qualifiant au passage de « *camouflet à l'Inspection Générale* » le (semblant de) changement à sa direction. Elle insiste sur les faits dénoncés « pas du passé », mais ceux « *d'une enquête au présent* ». Elle exprime son « *impression d'avoir été baladée* » par Stan, la lettre de transmission.

La question posée en filigrane est fondamentale : peut-on garantir l'indépendance des enquêtes menées par l'Inspection générale de l'Éducation nationale ? Ou bien l'institution se trouve-t-elle, elle aussi, soumise à des logiques de communication, de protection politique, voire de censure ?

« Le cabinet est intervenu auprès de Madame Caroline Pascal »

« *Caroline Pascal a souhaité répondre à la saisine* » explique le référent de la mission « avec ce paragraphe », rappelant le contexte de la médiatisation d'accusation de sexisme dans le collège. La lettre de transmission devait donc répondre à la saisine. « *Le cabinet est intervenu auprès de Madame Caroline Pascal* » précise-t-il. L'inspection générale ne peut pas s'autosaisir : les enquêtes sont des commandes du ministre de tutelle. L'IGESR a été diligentée par le ministère pour une enquête menée en 2023, suite à une série de révélations de Médiapart sur les dérives sexistes et homophobes dans l'établissement parisien prestigieux.



Des tensions durant la mission et un

rapport accablant

L'audition a révélé que la mission d'enquête s'est déroulée dans un climat exigeant et d'etensions. Bruno Jeauffroy, Roger Vrand, Annie Dyckmans et Françoise Boutet-Waïs – ont tous souligné le caractère rigoureux et structurant de leurs échanges, malgré des désaccords sur certains points sensibles, notamment l'application de l'article 40 du Code de procédure pénale. Il concernait les propos tenus par un parent catéchiste bénévole, accusé d'avoir affirmé à des collégiens qu'être homosexuel conduisait au SIDA, que l'avortement était un péché, ou que la pornographie menait au viol.

Mme Boutet a été claire : « *Nous avons mis fin à une dérive qui durait depuis trois ans.* » La réticence de certains à inclure cette démarche dans le texte a été l'un des moments de friction de la mission. M. Vrand a évoqué un nécessaire « cadrage juridique », tandis que

d'autres inspecteurs ont défendu une **prise de position explicite sur les risques de prosélytisme et d'atteinte à la liberté de conscience.**

Annie Dyckmans a insisté sur la « diversité des regards », soulignant que c'est précisément cette pluralité qui garantit la solidité du travail collectif. Elle a aussi rappelé que certaines parties du rapport – notamment sur l'organisation pyramidale de l'établissement – avaient été raccourcies voire supprimées, contre l'avis de plusieurs membres. Ils ont eu le témoignage d'une excellente élève qui a porté un « pull LGBT », cette élève a été exclue : « *l'établissement a privilégié l'esprit Stan* » ont-ils résumé. La mission a également eu un témoignage de terreur, d'un climat masculiniste.

Le rapport est le résultat d'un « consensus » dont les mots clés sont « l'échange et la confiance ». La confiance a été malmenée durant la mission. Annie Dyckmans dit avoir le sentiment d'avoir été « sous contrôle ». Elle a reçu un message par erreur du pilote de la mission, M. Vrand qui critiquait son insistance sur le budget et sa volonté de contrôle financier. M. Jeauffroy, a reconnu que le rapport final est « *le fruit de compromis* », affirmant néanmoins son accord avec le texte transmis – mais sans que la phrase polémique n'ait été portée à sa connaissance avant envoi.

Le fond du problème : qui contrôle qui ?

L'affaire du collègue Stanislas illustre comment des manipulations politiques peuvent affecter le travail des institutions publiques chargées de garantir la transparence et l'impartialité. Elle met en lumière les tensions internes à l'Inspection générale et le difficile contrôle des établissements privés sous contrat. La question de l'indépendance des instances de contrôle se pose également. Alors qui protège les agents publics, les enfants ?

Djéhanne Gani